

2019/2020

LA CHAPELLE D'AUREC

# les échos Chapelous

LA CHAPELLE D'AUREC 2014-2020

LA VIE LOCALE

AU CŒUR DES ASSOCIATIONS





# Le mot du maire

François BERGER

## *Madame, Monsieur,*

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous par la voix de ce bulletin municipal. En effet, j'ai décidé de ne pas me représenter comme candidat aux prochaines élections de mars 2020. Je n'ai jamais caché que je ne briguerai pas un nouveau mandat de Maire et au-delà de cette décision, dure à prendre je l'avoue, je quitte avec fierté et satisfaction ce parcours qui m'a amené à diriger la commune de La Chapelle d'Aurec de 1983 à 1995 et depuis 2008.

Tout cela je le dois à tous ceux qui m'ont accompagné, mon épouse et mes enfants, et bien-sûr les élus des différents mandats qui, avec l'apport de leurs compétences et disponibilités, m'ont permis d'assumer ma fonction.

On a pu me reprocher d'avoir voulu faire de La Chapelle d'Aurec un village "gaulois" mais aujourd'hui "la Gaule" est envahie par une horde de lois et de décisions venues d'ailleurs qui imposent à La Chapelle d'Aurec de demain une gouvernance décentralisée sur des compétences qui lui ont été spoliées. Non satisfait d'imposer cette gouvernance à notre commune et au motif de rééquilibrer les différences de répartition de richesses et de charges sur le territoire intercommunal, on voudrait également nous spoiler notre capacité financière.

Tout en défendant âprement notre commune, je pense avoir servi au mieux les intérêts de nos concitoyens. Cela n'a pas été toujours facile et je suis conscient de ne pas avoir satisfait tout le monde. Les intérêts de la commune passent en priorité avant ceux des particuliers. C'est un

principe auquel je me suis toujours attaché.

Je souhaite donc bonne chance à la nouvelle équipe qui sera prochainement mise en place pour continuer ou infléchir la politique que nous avons soutenue.

Nous nous retrouverons cependant sur une chose, l'amour de notre commune et le souhait d'en assurer son développement et son avenir.

Vous trouverez dans ce bulletin les dernières réalisations de la Commune et de la Communauté de communes, mais aussi un rappel des grands projets réalisés au cours de ce dernier mandat.

Au regard de ce parcours de ma vie passionnant et l'honneur d'avoir servi notre commune, il me restera l'immense fierté d'avoir accompli ma mission. Mais ce que ne dit pas ce document, c'est combien d'efforts, de combats, de démarches et parfois de difficultés ont été nécessaires pour accomplir cette mission.

Je garderai un bon souvenir de nos rencontres, qu'elles soient individuelles ou collectives, et soyez assuré que j'aurai toujours beaucoup de plaisir de vous croiser.

Bien sincèrement.

François BERGER



## PROJETS TERMINÉS

# Un nouvel équipement sportif à Seran

À la demande des jeunes de La Chapelle d'Aurec et pour honorer un projet de mandat, la Municipalité a décidé en 2018 de réaliser un nouvel équipement sportif composé d'un City-stade, d'une rampe de Skateboard et d'une piste de Pumptrack.

Une mise en concurrence a eu lieu courant 2019 et la société « PARTENAIRE ÉQUIPEMENT », attributaire du marché, a réalisé cette installation courant du mois d'octobre.

L'équipement principal comprend un terrain multisports, avec buts combinés foot/basket d'une dimension hors tout de 12 m x 24 m. Le terrain est revêtu de dalles multisports de type "Flexipads" en coloris vert. Il pourra également être utilisé occasionnellement pour une pratique de Volley-ball ou de Badminton.

Le deuxième équipement, qui remporte beaucoup de succès, est la piste de Pumptrack d'une longueur de circuit de 45 m, en coloris bleu pour la surface de roulement. Cette nouvelle activité ludique et accessible s'adresse au plus grand nombre : enfants, adultes, débutants que ce soit en vélo, skate, roller ou trottinette.

Le 3<sup>e</sup> équipement est un module de Skate-parc composé d'une rampe entièrement en inox pour la pratique du Skate. Ses dimensions : hauteur 1,50 m, largeur 4,50 m, longueur 10,50 m.

L'utilisation de ces équipements sera réglementée pour éviter les abus, les détériorations et les désagréments pour le voisinage.



## PROJETS TERMINÉS

# L'OXEA



L'OXEA a été inaugurée en septembre 2014, en même temps que les nouveaux garages techniques et la salle des associations « salle des lavoirs ».

La transformation de ce bâtiment à proximité de l'école a doté la commune d'un équipement sportif à la hauteur de ses ambitions. Cette salle, très utilisée, offre un superbe outil de travail pour les écoles, les associations sportives, le centre de loisirs mais aussi pour des manifestations culturelles.

## PROJETS TERMINÉS

# La salle des lavoirs



Cette petite salle, construite en même temps que les garages techniques, offre à diverses associations un local équipé pour leurs activités.



## AMÉLIORATION

# La salle polyvalente et la place Marcellin Martin



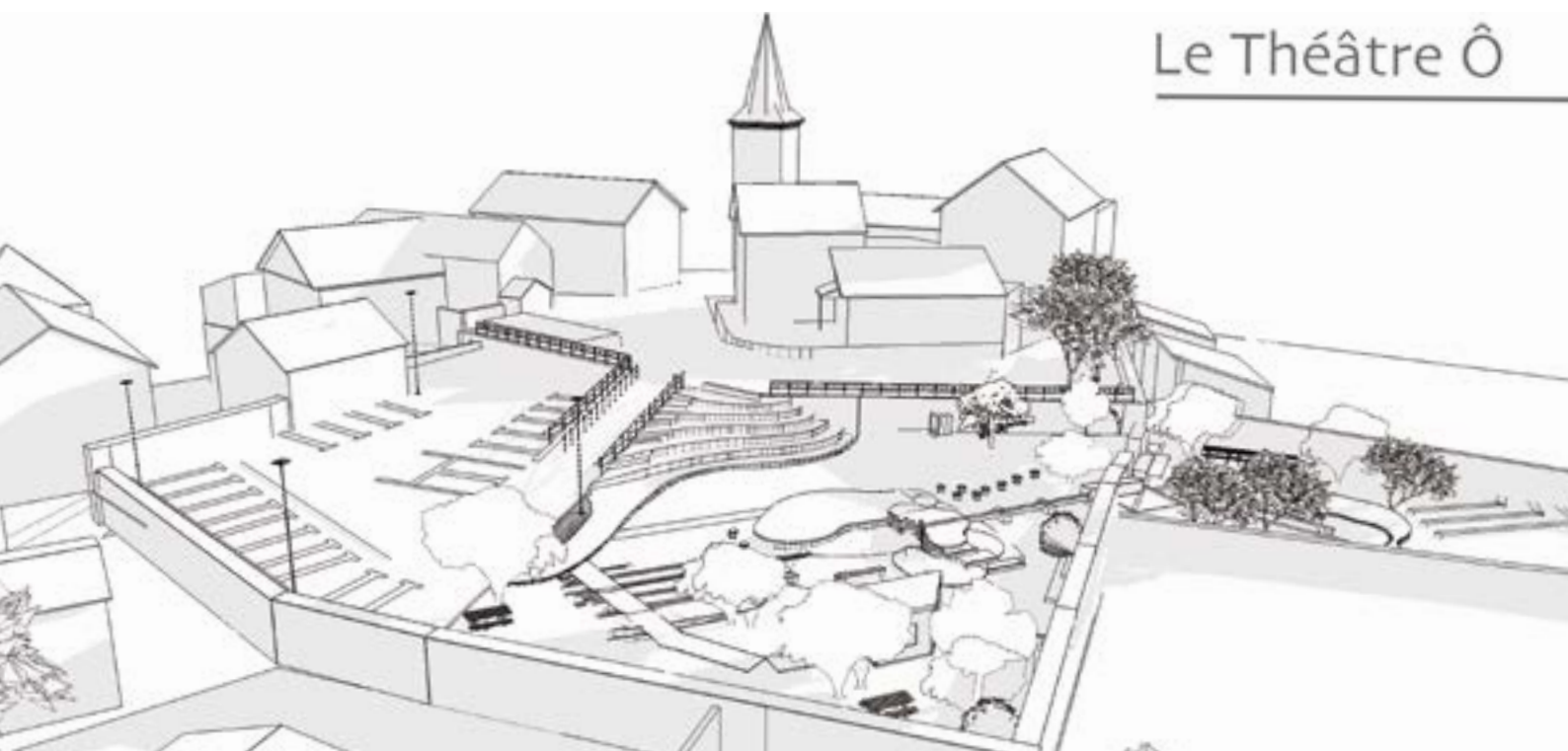
S'il est un projet qui marquera cette mandature, c'est celui de l'aménagement de la Place Marcellin Martin et l'agrandissement de la salle polyvalente. Suffisamment commentée lors des précédents bulletins, cette réalisation fait partie des équipements de la commune avec l'OXEA les plus utilisés pour des activités très diverses.

Nous avons pu mesurer le bien fondé de cet équipement, avec une capacité de stationnement satisfaisante, l'accessibilité adaptée, l'espace scénique qui donne un cachet particulier à cette réalisation, la mise en valeur de la pierre dans les murs de clôture, l'aménagement paysager dans l'espace vert qui reste à compléter, l'éclairage public plus design, les containers de poubelles enterrés.



Quelques aménagements seront prévus dans l'espace vert, notamment la réalisation d'une scène en dessous des gradins par les élèves du Lycée agricole d'Yssingeaux.

Dans la continuité de ces aménagements, la maîtrise dû foncier, avec l'acquisition par la commune de la parcelle en dessous de ce terrain et de la maison COSMO dans le Bourg, devrait faciliter toutes ces actions de mise en valeur de ce Centre-Bourg qui n'ont cessé depuis 12 ans, notamment avec la réhabilitation de l'ancien couvent.



Le Théâtre Ô

PROJETS TERMINÉS

## Aménagements de la commune

**Le village de La Chapelle d'Aurec est accueillant ; il a tout son charme qui le rend attrayant. C'est pourquoi il doit faire l'objet de toutes nos attentions : la propreté, l'embellissement, l'accessibilité, la sécurité...**

**Un aménagement paysager autour des lavoirs et de la conduite d'eau du Lignon** a permis de mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel à l'entrée du village. Ce projet a été inauguré en octobre 2016. La qualité de cet aménagement fait l'unanimité et donne à cette entrée de bourg un caractère très accueillant.

**L'aménagement de l'accès au terrain de boules et au jardin d'enfants** avec la mise en place de tables et de bancs a rendu plus agréable cet espace convivial bien apprécié.

**La création d'un passage piétonnier en dessus du parking de l'école** a permis d'améliorer la sécurité des piétons et surtout des enfants autour du parking de l'école et sur le trajet piétonnier de la salle de l'OXEA au portail d'entrée de l'école.

**La vitesse excessive des véhicules à moteur dans la commune est la première préoccupation** des habitants de La Chapelle d'Aurec qui se sont exprimés à plusieurs reprises sur leur crainte fondée et ont sollicité la Municipalité et les pouvoirs publics pour faire respecter les vitesses autorisées. Des dispositifs ont été mis en place sur certains secteurs avec des zones à 30 km/h, la vitesse sur toutes les voies communales est limitée à 50 km/h comme en agglomération.

Le meilleur dispositif est la prise de conscience des conducteurs, la plupart habite la commune et devrait respecter leur voisinage.



PROJET 2020

## Aménagement de l'entrée EST du Bourg

La Municipalité de La Chapelle d'Aurec a lancé une étude **d'aménagement de l'entrée EST du village** entre les terrains sportifs et le groupe scolaire situé à l'immédiate entrée du bourg.

La priorité de cette étude est **la création de la liaison piétonne sécurisée entre ces 2 points**. Le choix s'est donc porté sur

l'aménagement des abords de la route départementale, cheminement le plus naturel. **Il devra être agréable, sécurisé.** Autant que faire se peut, du végétal sera introduit.

**Des travaux de récupération de l'eau pluviale** issue de la chaussée seront nécessaires, le projet sera aussi l'occasion **d'enfouir les réseaux aériens** : électricité, téléphone, fibre. L'éclairage public sera une composante importante de l'aménagement.

Concernant les abords des équipements sportifs, **un parking est prévu à proximité du stade.**

**L'aménagement de la route départementale CD471** en accord avec le Département, devra permettre la réduction de la vitesse à l'entrée du village, élément important de la réflexion. Il permettra également **d'améliorer les carrefours** de la Rue du Moulin, de la Route des Pins et celui de Sérans.

## VIGILANCE

# Intempéries du 6 août 2019

La commune a subi d'importants dégâts suite à l'orage dévastateur du 6 Août 2019. L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour notre commune le 30 novembre dernier. Trois ouvrages d'art ont été détruits complètement ou en partie, notamment sur la route des Eaux, le pont du Molina, qui fera l'objet d'un financement à moitié avec la Commune d'Aurec-sur-Loire, mais aussi plusieurs voies communales et la plupart des chemins ruraux non goudronnés.

L'ensemble de ces dégâts a pu être réparé ou le sera dans les prochaines semaines.

Une subvention exceptionnelle devrait nous être attribuée par l'État dans le cadre du classement en commune sinistrée.



## VOIRIES

# Réfection des voies communales

Depuis 2014, un important programme de goudronnage des voiries communales a été réalisé permettant de maintenir en bon état l'ensemble des routes sur la commune.

En 12 ans, ce sera quasi 9 kms de voiries qui auront fait l'objet d'une réfection de leur revêtement : Cluzel, Peyrouse, Peyrousette, Brouillis, Routes des Blaises, de la Vallée, des Pins, de Fontvielle, de l'Aqueduc, de la Rama, la Côte d'Hiverneboeuf, Grangeneuve, Coteyre, les Gouttes.

### Nouveau programme de voirie

Un nouveau programme de voirie a été inscrit en 2019.

Il prévoit le goudronnage d'un tronçon de la Route du Marais, de Côte Belle, de Lourdau, de Chazelet et du Besset. Les travaux pourraient être programmés début d'année.

Ce programme comprend également le reprofilage du chemin rural sous le village de La Peyrouse en direction des Barraques. Ces travaux permettront également de gérer les eaux pluviales qui se déversent actuellement dans ce chemin.

Les services techniques ont été dotés ces dernières années de nouveaux véhicules : chasse-neige, camion benne et tondeuse professionnelle pour le stade.

## VOIRIES

# Nouvelle voie communale

Une nouvelle voie communale raccorde la **Route de la Vallée** à la **Rue de Côte Belle**.

Pour répondre à l'urbanisation sur ce secteur de la commune et assurer la sécurité, la jonction entre la Route de La Vallée et la Rue de Côte Belle était inscrite sur le PLU. L'acquisition des terrains s'est faite en 2018 et les travaux de terrassement ont pu être réalisés courant novembre. La finition en enrobé inscrite au budget 2019 est prévue dans le programme voirie 2019-2020 en même temps que la Rue de Côte Belle.



## Arrivée de la fibre et du nouveau plan d'adressage

Dans le cadre du plan Auvergne Très Haut Débit, les travaux de déploiement de la fibre ont été réalisés en 2016 sur la commune. À ce jour, une grande partie des logements de la commune sont éligibles au très haut débit.

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre ligne sur le site internet ATHD :  
<http://www.auvergneshautdebit.fr/reseau-et-couverture/eligibilite-de-votre-ligne>

Avec l'arrivée de la fibre optique et le très haut débit en 2017, la commune s'est dotée d'un plan d'adressage afin que chaque bâtiment d'habitation soit facilement identifiable.



RÉSEAUX

## Renforcement de l'alimentation électrique

L'enfouissement de la ligne moyenne tension à partir de Pont-Salomon a permis de sécuriser l'alimentation électrique du Bourg de La Chapelle d'Aurec et de ses villages.

Un autre programme de travaux d'ENEDIS prévoit l'enfouissement d'une autre ligne moyenne tension à partir de Pont-Salomon qui alimente le Bourg par le transformateur vers le lotissement des Bleuets et qui passe par les villages des Gouttes et Gourguezieux. Un tronçon pourrait être réalisé dès 2020, en concertation avec le projet d'aménagement de l'entrée Est du Bourg.

RÉSEAUX

## Assainissement

La réalisation d'un diagnostic sur notre réseau public d'assainissement a pu identifier les dysfonctionnements de ce réseau et a déterminé les actions urgentes à réaliser pour y remédier et le rendre plus efficace.

Les travaux viennent d'être réalisés par le groupement d'entreprise TP ROMEYER et GUIGNAND. Ces travaux ont permis de **diminuer de façon drastique les eaux pluviales et eaux parasites qui engorgeaient le lagunage.**

Depuis 2014, plusieurs extensions du réseau d'assainissement ont permis de desservir l'ensemble des terrains des secteurs urbanisés de la commune : Le Bay, Notre Dame, Grangeneuve, etc.

Actuellement, 345 logements ou habitations sont raccordés sur le réseau public d'assainissement. Les autres 142 résidences de la commune, situées principalement dans les villages ou dans les écarts, sont en assainissement non collectifs.



RÉSEAUX

## Éclairage public

La réalisation d'un important programme d'éclairage public sur plusieurs secteurs de la Commune a permis un déploiement de nouveaux points d'éclairage et le remplacement d'anciens candélabres.

Tous les nouveaux points d'éclairage déployés utilisent des nouvelles technologies moins énergivores avec une meilleure qualité d'éclairage à moindre coût de fonctionnement. La Municipalité n'a pas choisi l'extinction des lumières par mesure de sécurité et de confort.

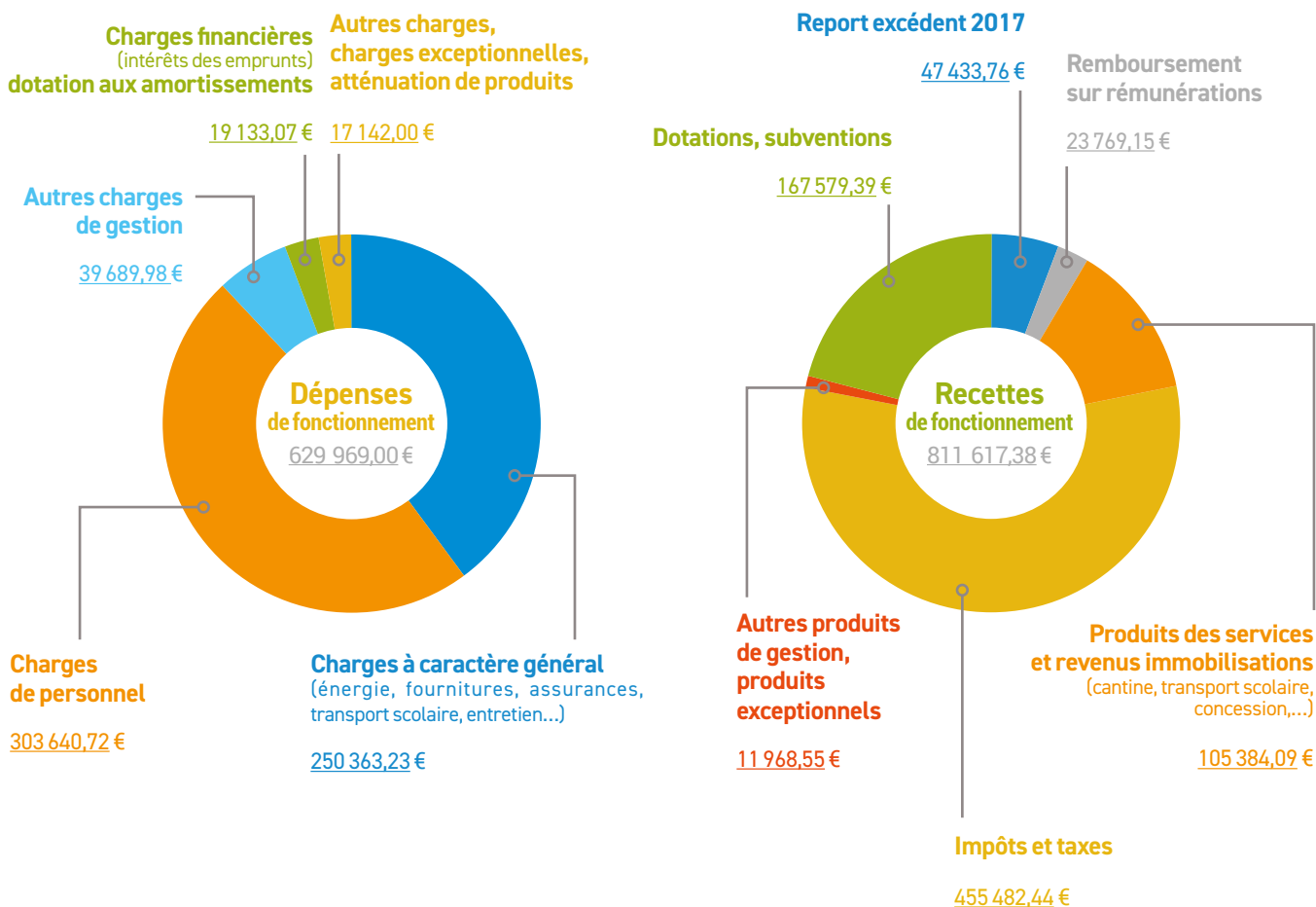
# Compte administratif budget

Commune			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	629 969,00 €	Dépenses	531 111,06 €
Recettes	764 183,62 €	Recettes	433 776,20 €
<b>Résultat 2018</b>	<b>134 214,62 €</b>	<b>Résultat 2018</b>	<b>- 97 334,86 €</b>
Excédent 2017 reporté	47 433,76 €	Excédent 2017 reporté	40 256,25 €
<b>Résultat de clôture 2018</b>	<b>181 648,38 €</b>	<b>Résultat de clôture 2018</b>	<b>- 57 078,61 €</b>

Assainissement			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	65 688,77 €	Dépenses	44 966,51 €
Recettes	79 582,37 €	Recettes	58 754,62 €
<b>Résultat 2018</b>	<b>13 893,60 €</b>	<b>Résultat 2018</b>	<b>13 788,11 €</b>
Excédent 2017 reporté	7 056,54 €	Excédent 2017 reporté	50 710,47 €
<b>Résultat de clôture 2018</b>	<b>20 950,14 €</b>	<b>Résultat de clôture 2018</b>	<b>64 498,58 €</b>

## RÉPARTITION 2018

# Dépenses & recettes de fonctionnement





# Balade thermographique

En partenariat avec le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Loire, l'espace Info Énergie Haute-Loire propose des balades thermographiques en vue de sensibiliser les particuliers aux économies d'énergie et à la rénovation de leur logement.

La Commune de La Chapelle d'Aurec proposera prochainement une balade de ce type sur le territoire communal. Les inscriptions seront ouvertes en mairie.

## Qu'est-ce qu'une balade thermographique ?

Accompagnés d'un conseiller énergie, muni d'une caméra infra-rouge, les participants arpentent les rues de la ville afin de détecter les sources et les fuites de chaleur des logements. Les images prises durant la balade, sont ensuite projetées lors d'une conférence de restitution par le conseiller énergie qui peut alors proposer les solutions techniques adaptées aux logements ainsi que les aides financières.



# Urbanisme

Depuis cette année, le PLU de La Chapelle d'Aurec a été installé sur un site dédié « Géoportail ». Vous pouvez le consulter sur le site :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

# Rénovation du cadastre

Attendue depuis des années, une rénovation du cadastre a été programmée par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) sur la partie de la commune la plus urbanisée. Elle fait suite à la rénovation qui avait eu lieu en 2016 sur le secteur de Montusclat. La restitution des documents devrait avoir lieu courant février 2020 pour une application définitive suivant les délais légaux en milieu d'année 2020.

Le remaniement cadastral permet l'élaboration de feuilles cadastrales nouvelles, en remplacement d'anciens plans dont l'échelle et la précision ne permettent plus une consultation ni une mise à jour de qualité.

Ce grand état des lieux permettra une identification plus précise des terrains et du patrimoine bâti, indispensable pour tous les projets et opérations privés et publics.

Le remaniement du plan cadastral est entièrement élaboré et financé par l'État.



# Recensement de la population

DU 16 janvier AU 15 février 2020 aura lieu le recensement de la commune de La Chapelle d'Aurec.

2 agents recenseurs, recrutés par la mairie, interviendront sur la commune. Un des agents recenseurs vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

À quoi ça sert ? C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.



# Scolarité 2019-2020

## CANTINE SCOLAIRE

Le prix des repas servis à la cantine est de **3,90 €** pour les élèves et de **6 €** pour les adultes.

Tout repas réservé et non décommandé au minimum 48h à l'avance sera facturé (exception faite si l'absence de l'élève s'avère totalement imprévisible et justifiée).



## GARDERIE SCOLAIRE

Du lundi au vendredi de 7h à 8h15 et de 11h45 à 12h30.

Tarif horaire de **0,77 €**, toute heure entamée étant due.

La facturation des services cantine et garderie est groupée. La mise en recouvrement se fait à chaque période de vacances scolaires soit 5 fois par an, sous réserve d'un montant minimum de 7.50 € par facture. Le minimum de facturation s'étend par famille.

## RAMASSAGE SCOLAIRE

Le tarif du ramassage scolaire par élève se rendant à Monistrol-sur-Loire est fixé à **225 €** par an par les services du Conseil Départemental.

Le tarif du ramassage scolaire pour l'école élémentaire de la Chapelle d'Aurec est fixé à **50 €** par an.



TARIFS COMMUNAUX

# Services 2019

## LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

**100 €**  
pour un apéritif (3h)

**280 €**  
pour une journée ou soirée  
(pour les habitants de La Chapelle)

**380 €**  
pour une journée ou une soirée  
(pour les personnes extérieures)

## ASSAINISSEMENT

Abonnement  
**50 € HT**

Redevance  
**0,90 € HT le m<sup>3</sup>**

## Droit de branchement au réseau

Habitation existante  
**600 €**

Construction neuve  
**3000 €**

Appartements collectifs  
**3000 €**  
pour le 1<sup>er</sup> logement  
puis 600 €  
pour les suivants

CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE

# Le CCAS

Le CCAS a organisé cette année un après-midi théâtre « Éducation Nationale, au secours tout va bien » joué par l'association Zavat'arts théâtre à l'occasion de la semaine bleue.

Plus de 70 seniors sont venus partager ce moment très apprécié de tous.



Le samedi 30 novembre, le CCAS a organisé un moment de convivialité pour les personnes de plus de 70 ans.

77 personnes ont reçu cette année leur colis et sont venues, pour nombre d'entre elles, partager la bûche de Noël lors de ce goûter traditionnel.



CULTURE

# Bibliothèque municipale



Une équipe de bénévoles composée de Christiane GRAIL, Christiane BERGER, Marie-Claude OUDIN et Paulette MAGNE vous accueillent à la salle de la bibliothèque les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9h30 à 11h.

De nombreux ouvrages sont à votre disposition sur simple inscription gratuite.

Les scolaires se rendent régulièrement à la bibliothèque pour partager un moment de lecture.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



TÉLÉTHON 2019

## Le Téléthon

Chaque année, des bénévoles appuyés par le club des aînés, organisent le Téléthon qui réunit de nombreux chapelous.

Un après-midi loto intergénérationnel en lien avec les classes de primaires de l'école a été organisé cette année.

En soirée, plus de 135 personnes sont venues partager la traditionnelle soupe aux choux.

Le bénéfice réalisé cette année à l'occasion de ce Téléthon est de 1484,75 €, somme qui sera reversée à l'association du Téléthon 2019.



CÉRÉMONIE

## Cérémonie de commémoration du 11 nov. 2018

**Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 a été célébré dignement.**

À l'occasion du centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918, les enfants de l'école ont participé massivement à cet hommage pour accompagner les officiels, les anciens combattants, les corps constitués et les nombreuses personnes présentes.

Des objets et tenues de soldats ayant appartenu à un ancien soldat de Haute-Loire, Jules VINCENT, ont été exposés et présentés aux élèves de l'école primaire dans la salle polyvalente.

Il est important de faire perdurer les souvenirs français.





## ÉCOLE

# La rentrée scolaire 2019

Pour la rentrée 2019-2020 l'école publique de La Chapelle d'Aurec compte 153 écoliers, répartis en 6 classes.

### ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Nathalie FOURNIER occupe le poste de direction et enseigne la classe de CE1-CE2.

Mélodie COFFI ..... classe de PS-MS

Nadine CHASTAGNIER ..... classe de MS-GS

Béatrice TRONCY ..... classe de CP-CE1

Charlotte RODRIGUEZ ..... classe de CE2-CM1

Isabelle CHARROIN ..... classe de CM1-CM2

Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap ..... Marion LIMOUSIN

Service civique ..... Mickael ROBERT

### L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le temps de midi, géré par la commune, nécessite un encadrement de 8 personnes :

- 3 au service de la cantine,
- 4 en surveillance de la cour et activités diverses
- et une personne consacrée au temps de sieste pour les plus petits.



ÉCOLE

## Les projets scolaires

Cette année les élèves participeront essentiellement à un projet sur le cirque. Il y a eu, en début d'année scolaire, un travail sur le chant. L'école est inscrite à un concours DDEN sur la solidarité. Les thèmes de l'entraide, la non-violence, le harcèlement, etc. seront abordés.

Des échanges intergénérationnels seront mis en place avec les seniors de la Commune dès cette année.

Il y aura aussi au programme les activités sportives en lien avec l'USEP : la course des droits de l'enfant, la natation, le handball, le rugby, ...

Course des droits de l'enfant



Sortie vélo



Sortie maternelle

## Mise en place de composteurs

Afin de sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire, des composteurs ont été installés dans l'enceinte de l'école. Les enfants emmènent eux-mêmes les restes après les repas.



# Agrandissement de la Zone d'Activité de Montusclat

Fin 2016, la zone d'activités de Montusclat s'est agrandie de 5,5 ha. À ce jour, l'entreprise ATC AULAGNER est la première entreprise installée sur cette zone depuis avril 2018.

Une deuxième entreprise, THERMO STEPH, spécialisée dans la fabrication d'emballages plastiques, actuellement implantée à Pont-Salomon, a fait l'acquisition d'une parcelle de 7000 m<sup>2</sup>. Les travaux de construction d'un bâtiment de 1250 m<sup>2</sup> sont en cours et le déménagement est prévu en milieu d'année 2020.

Une autre parcelle de terrain de 8700 m<sup>2</sup> est en cours d'acquisition par la société MPA Industrie, installée actuellement à St-Jean-Bonnefonds (42). Cette entreprise à rayonnement international de 25 salariés est spécialisée dans la construction de réacteurs envoyés dans le monde entier qui permettent le dépôt chimique en phase vapeur. Le nouveau bâtiment ferait 1300 m<sup>2</sup>, avec une extension possible.

L'entreprise SOMEGEC, implantée depuis le début des années 80 Route du Moulin à La Chapelle d'Aurec, vient de déménager dans un nouveau bâtiment flambant neuf de 1300 m<sup>2</sup>, construit sur un terrain leur appartenant dans la zone de Montusclat, côté Route des Garnets. Cette entreprise dirigée par Claudine Faure emploie actuellement une quinzaine de salariés.

MPA Industrie



Somegec



ATC Aulagner



# Mobi'Pouce



Quatre Communautés de communes du Pays de la Jeune Loire se sont engagées dans un **dispositif d'autostop organisé sur leur territoire : Mobi'Pouce.**

Ce dispositif a été imaginé afin d'apporter une solution de mobilité nouvelle aux personnes non motorisées, aux jeunes et à tous ceux qui souhaitent se déplacer autrement.

Pour faire partie de la communauté Mobi'Pouce les conducteurs et passagers peuvent **s'inscrire** sur le site internet <http://www.mobi-pouce.fr> ou en mairie.

La Commune de La Chapelle d'Aurec compte **3 points d'arrêt** :

- un au Centre-Bourg devant le local commercial,
- un devant les vestiaires du stade
- et un autre sur l'échangeur de la RN 88.

## TERRITOIRE

# Communauté de communes des Marches du Velay-Rochebaron

Créée le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la Communauté de communes des Marches du Velay-Rochebaron est issue de la fusion de la communauté de communes des « Marches du Velay » et de celle de « Rochebaron à Chalencon ».

La Commune de La Chapelle d'Aurec compte 2 membres (François BERGER et Éric PETIT) sur 45 qui siègent au Conseil communautaire.

- **Le siège communautaire est situé :**  
Z.A. La Borie 1, 9 rue de l'Épée,  
43120 Monistrol-sur-Loire
- **Date de création :** 1<sup>er</sup> janvier 2017
- **Nombre de communes membres :** 14 communes
- **Nombre d'habitants :** 31 219 habitants
- **Superficie :** 35 485 hectares

Communes	Habitants
Bas-en-Basset	4 421
Beauzac	2 972
Boisset	323
La Chapelle d'Aurec	999
Les Villettes	1 401
Malvalette	827
Monistrol-sur-Loire	9 224
Saint-André-de-Chalencon	356
Saint-Pal-de-Chalencon	1 048
Saint-Pal-de-Mons	2 320
Sainte-Sigolène	6 103
Solignac-sous-Roche	240
Tiranges	491
Valprivas	494
<b>Total</b>	<b>31 219 *</b>





# Stade intercommunal d'athlétisme

Inauguré en septembre 2019, cet équipement sportif intercommunal de niveau régional va répondre aux besoins de près de 3000 élèves scolarisés dans les différents établissements scolaires et de 230 athlètes licenciés dans les clubs locaux.

Situé au Mazel, sur la Commune de Monistrol-sur-Loire, c'est la seconde réalisation de la Communauté de communes, après l'Ozen, d'un équipement sportif d'une telle envergure.

Doté d'une piste homologuée, cet équipement attractif et structurant permettra de faire rayonner le territoire à l'échelle régionale grâce à l'organisation de compétitions de haut niveau.

## Descriptif :

Son coût de 2 500 000 € HT a été financé avec les subventions de la Région (1 000 000 €), du Département (660 000 €), de RTE (189 000 €), de l'État (80 000 €), le reste par l'autofinancement de la Communauté de communes (571 000 €).



## PETITE ENFANCE

# Micro-Crèche L'Échap'mômes

Un an et demi après sa mise en service, cette structure intercommunale remporte un réel succès. Elle atteint sa vitesse de croisière puisqu'elle dispose dorénavant de 10 agréments depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

La Communauté de communes des Marches du Velay-Rochebaron réfléchit à la mise en œuvre, dès 2020, d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment attenant à l'actuel accueil de loisirs pour répondre aux exigences et à la qualité de cette structure.

SPORT : ZUMBA

# Chap'Tonic

Présidente : Marleen MATHIEU

15 adultes (Cardio, Renfo musculaire et stretching), 10 zumbakids et 8 babygyms sont adhérents à Chap'tonic pour cette année 2019-2020.

Les cours ont lieu à l'Oxéa : les mercredis de 19h à 20h30 avec Steve et les vendredis avec Kelly de 17h à 19h.

L'association propose des séances d'essais gratuites afin de découvrir les divers cours proposés.

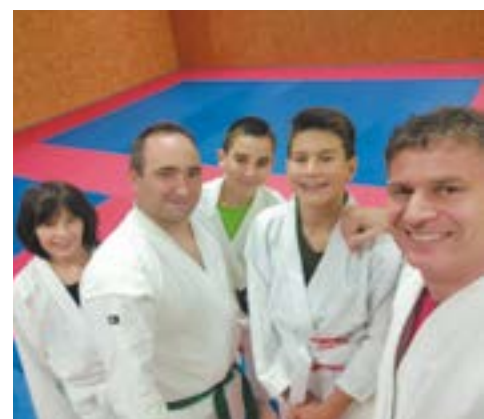


SPORT : KARATÉ

# KCCA

Président : David GERVAIS

Les cours ont lieu dans la salle de l'Oxéa les mardis et jeudis de 18h30 à 21h. Pour la rentrée 2019, 24 personnes sont adhérentes au club. Au printemps des cours d'initiation au karaté seront proposés durant le temps de midi pour les enfants de l'école qui souhaitent découvrir cette discipline. Le club organise une soirée conviviale salle polyvalente, le samedi 4 Avril, ouverte à tous.



# Club de pétanque

Président : Jean-Pierre DESSAGNE

Le club de pétanque de La Chapelle d'Aurec a connu une fois de plus une bonne saison 2019, avec de nombreux succès remportés dans les compétitions départementales et régionales et une forte participation à ces différents concours.

Pour l'année 2019, le club compte 83 licenciés et 36 sociétaires.

Pour la saison, le club compte une équipe féminine en championnat régional, 2 équipes engagées en championnat départemental des clubs et 2 équipes en championnat départemental vétérans.



## SPORT : FOOT

# FCCA

Présidente : Vanessa CHOUVELON

Pour la saison 2019-2020, le club compte 12 vétérans, inscrits sur le championnat UFOLEP.

Les entraînements ont lieu les lundis en soirée. L'équipe accueille volontiers toutes personnes de tout niveau, à partir de 32 ans, afin de partager un moment sportif convivial.

L'équipe féminine compte 8 joueuses qui jouent en entente avec l'équipe de la Séauve-sur-Semène. Elle est encadrée par Alex ARNAUD, Coralie MULLER et Gaëtan BRUYERE.





## LOISIRS

# ACCA

Président : Antoine LOPEZ

L'association, qui compte aujourd'hui 38 chasseurs, organise chaque année la traditionnelle fête patronale pour le 15 Août qui remporte un très large succès notamment avec les milliers de soupes aux choux servies dans une ambiance estivale.



## CULTURE

# Théâtre

Professeur : Dalida FAURE

Dalida FAURE propose des cours d'anglais par le théâtre les lundis soirs à partir de 16h45 à la salle polyvalente.



CULTURE

# Atelier Chap'Peinture

Présidente : Isabelle PETIT  
Professeur : Véronique GAGLIO

L'association compte 12 adhérentes qui suivent des cours de peinture en collaboration avec Véronique GAGLIO, artiste peintre, tous les mardis de 13h30 à 18h, avec possibilité de rester jusqu'à 20h si la Salle des Lavoirs est disponible. Les adeptes se retrouvent parfois les jeudis.



la vie  
associative

CULTURE

# Art'Terre du Bourg

Président : Gérard DECHAUMET

Après une première exposition en avril 2019 aux Villettes, l'association Art'Terre du Bourg a proposé sa 25<sup>e</sup> manifestation à La Chapelle d'Aurec, les 22, 23 et 24 novembre derniers sur trois sites : à la salle polyvalente, dans les locaux du magasin et à l'Oxéa. Aquarelle, calligraphie, vitrail, céramique, peinture, sculpture, et une dizaine d'autres activités artistiques, ont retenu l'attention des centaines de visiteurs qui ont arpenté avec plaisir les rues de La Chapelle d'Aurec et découvert les multiples talents des artistes présents.

L'association, qui s'était fixée comme objectif de mettre en valeur le travail d'artistes locaux, pense avoir atteint son objectif.

L'association chapelouse, après 13 années d'existence, arrive à un tournant dans son organisation. L'Assemblée Générale 2020 devrait définir un nouveau chemin à prendre pour les années à venir. Affaire à suivre...



LOISIRS - ANIMATION

# Comité des fêtes

Présidence : Hervé MARTIN



L'équipe du Comité des Fêtes qui s'étoffe petit à petit avec une quinzaine de membres actifs est ravie de vous retrouver lors des différentes manifestations organisées tout au long de l'année ; le Fougas, la brocante du 8 Mai en collaboration avec l'APE, la fête de Juillet avec pour l'année 2019 le 1<sup>er</sup> Inter'Chap et la fête de Noël. **Si vous souhaitez vous investir au sein du village, le comité vous accueillera avec plaisir.**



LOISIRS - ANIMATION

# Club des Aînés

Membres du bureau :

- Gisèle ROYER
- Marie Jane VEROT
- Christiane GAROU
- Catherine GARDES

Le club a été très attristé par le décès de Mme CHENET qui, après de nombreuses années de présidence et un dynamisme à toutes épreuves, nous a quittés. Avec une nouvelle composition du bureau, les membres du club continuent de se retrouver les vendredis après-midi dans la salle polyvalente pour un moment autour de jeux ou simplement pour partager un moment agréable.



# Association des parents d'élèves

Présidente : Aurélie FOURNEL

L'association des parents d'élèves montre une belle dynamique pour accompagner les projets et sorties scolaires. Entre la marche, la vente d'agrumes, la brocante, la visite du Père Noël, et bien d'autres actions cette année, l'APE organise une marche nocturne le samedi 14 Mars avec un repas campagnard à la salle polyvalente. Ils vous attendent nombreux !!!



## LOISIRS - ANIMATION

# Forum des associations

Le forum des associations sera organisé le vendredi 4 septembre 2020 sur la Place Marcellin Martin, avec une présentation des différentes associations et des jeux pour animer ce moment.

Chaque année, au mois de Novembre, les associations se retrouvent pour construire ensemble le calendrier des diverses animations de l'année. L'occasion d'échanger des idées et de mutualiser leurs besoins.



## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

# les 6 Loupiots

Vous avez besoin d'être informé sur :

Les différents modes d'accueil et leurs coûts, les démarches à effectuer en tant que parents-employeurs, les droits et devoirs en tant que salariés assistantes maternelles.

Le service du Relais Petite Enfance Les 6 Loupiots en Marche est composé de **trois professionnels diplômés niveau Bac+3** (Éducatrices de jeunes enfants ou Conseillère en Économie Sociale et Familiale).

Anne MORO, Véronique BERNARDO-POINAS et Laurie FOSSIEZ vous répondent donc sur rendez-vous téléphonique et/ou physique au 04 71 66 38 16 Par Mail : [contact@6loupiots.fr](mailto:contact@6loupiots.fr). Site internet : [www.6loupiots.fr](http://www.6loupiots.fr)

Un lieu d'information tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance.

Des informations pratiques pour la recherche d'un mode de garde, des différents modes d'accueil et des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur.



## ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

# Accueil de Loisirs l'Échap'toi

Référente : Brigitte HUSSON

L'association L'Échap'Toi met en place des animations conçues à partir du projet éducatif.

Les objectifs principaux sont : **permettre à l'enfant de s'épanouir, favoriser le lien social, découvrir son environnement.**

L'Échap'Toi gère quatre moyens de garde :

- **L'Échap'Mômes** : micro-crèche, du lundi au vendredi pour les enfants de 2 mois ½ à 6 ans ;
- **L'Écha'Péri** : le périscolaire, après l'école et le mercredi pour les enfants de 3 ans à 11 ans ;
- **L'Échap'Toi** : l'accueil extrascolaire, pendant les vacances pour les enfants de 3 à 11 ans ;
- **L'Échap'Ados** : l'accueil les vendredis soirs et pendant les vacances pour les enfants de 11 ans à 17 ans.

L'Échap'Toi est une association gérée par les familles des enfants accueillis. Chaque famille peut devenir membre actif de l'association et la faire évoluer.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur [www.lechaptoi.com](http://www.lechaptoi.com)



## l'Échap'toi HORAIRES D'OUVERTURE

Hors vacances scolaires :

Lundi et mardi de 09h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 09h à 17h30

Jeudi de 09h à 12h00

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



## MANIFESTATIONS

# Programme de 2020

### JANVIER

- Vendredi 17** : Cérémonie des vœux, salle polyvalente  
**Vendredi 24** : Assemblée générale d'Art'Terre du Bourg  
**Vendredi 31** : Accueil des bébés nés en 2019

### FÉVRIER

- Samedi 15** : Soirée Fougua organisée par le comité des fêtes

### MARS

- Vendredi 06** : Carnaval de l'accueil de loisirs  
**Samedi 14** : Marche nocturne et repas organisés par l'APE

### AVRIL

- Samedi 04** : Soirée du club KCCA à la salle polyvalente  
**Samedi 18** : Assemblée générale et chasse aux œufs de l'accueil de loisirs

### MAI

- Vendredi 08** : Brocante organisée par le comité des fêtes et l'APE

### JUIN

- Samedi 13** : Club pétanque, 14H30 concours pétanque en tripléte ouvert à tous  
**Samedi 27** : Kermesse de l'école au théâtre de verdure

### JUILLET

- Vendredi 03** : Soirée d'été du comité des fêtes

- Samedi 11** : Club pétanque, 15H challenge Lilian DESSAGNE

- Vendredi 24** : Fête des enfants de l'accueil de loisirs

### AOÛT

- Vendredi 14** : Club pétanque, 18H concours semi-nocturne de la fête patronale

- Samedi 29** : Club pétanque, 15H concours entre sociétaires

### SEPTEMBRE

- Vendredi 04** : 18H Forum des associations à la salle polyvalente

### OCTOBRE

- Dimanche 11** : Marche de l'APE départ salle polyvalente

- Samedi 31** : Soirée Halloween à la salle polyvalente

### DÉCEMBRE

- Vendredi 04** : Téléthon

- Dimanche 06** : Après-midi de Noël du comité des fêtes

- Dimanche 13** : Club pétanque, assemblée générale à la salle polyvalente

**Responsable de publication** : François Berger, Maire

**Responsable de rédaction** : Rémy Guicherd, adjoint

**Rédacteurs** : élus, agents et associations

**Administration-diffusion** : mairie de la Chapelle d'Aurec

**Crédits photo** : Ludovic Paolacci

**Conception** : vivandis.fr

**Impression** : SEDI - tirage à 500 exemplaires

**Ne pas jeter sur la voie publique**

## NAISSANCES

2018

2019



Lucie MOUNIER née le 20 janvier  
Léo GUILLAUMIN né le 14 mai  
Loris COTTIER né le 05 juillet  
Liam BALDI né le 24 juillet  
Elian BIRON né le 20 septembre  
Elyo SUC né le 11 octobre  
Enaël GIMARET né le 05 novembre  
Louise MARQUAIRE née le 05 novembre  
Verlaine NUNES MOREIRA née le 12 décembre  
Louise ANSART née le 29 décembre  
Lindsay GAUTHIER née le 30 décembre

Timothée PELISSIER né le 20 Janvier  
Léna ROMEYER née le 13 février  
Emma LIOUD née le 16 avril  
Thalia PETIT née le 28 avril  
Camille LACOSTE née le 8 mai  
Gabin POURRAT né le 22 mai  
Romy BARONE née le 04 juin  
Gabriel AUDOUARD né le 05 août  
Tom PETRE né le 29 août  
Clément DUMAS né le 10 octobre  
Eline AYMARD née le 17 octobre  
Amaury LIOGIER né le 18 octobre  
Eden RUSSIER né le 28 octobre  
Aaron GRANO né le 08 novembre  
Enzo MOINE né le 13 décembre

## MARIAGES

2018

2019



BERTAU Gladys et CRAPET Nicolas le 14 avril  
CHABANOL Laetitia et BONNET Yves le 28 juillet  
GUERRA Virginie et LEBUY Julien le 18 août

BUENO Laurence et PALLE Franck le 15 juin  
PEYRARD Émilie et ROUX Jérémy le 20 juillet  
BENEVENT Orlane et VIDAL Mathieu le 16 novembre

## DÉCÈS

2018

2019



CHOVET Claude le 8 février  
PERRIN Annick le 14 juillet  
DUPUY Marie Thérèse le 16 juillet

MASSON Noël le 4 février  
AGUERA Joseph le 11 mars  
TINOCO Axel le 29 mai (accidentel)  
SIAUVE Danielle le 4 octobre  
SCHMIDT Gérard le 15 octobre  
CHENET Marcelle le 15 octobre  
CHAMBRU Luc le 23 novembre

## Secrétariat de Mairie

Tél. .... **04 71 61 20 80**  
Fax ..... 04 71 61 74 26  
Mail ..... mairie-chapelle-daurec@wanadoo.fr  
Site ..... www.mairie-lachapelledaurec.fr  
Ouverture ..... Lundi de 14h à 17h30  
..... Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
..... Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30  
..... Samedi de 9h à 12h (1<sup>er</sup> samedi du mois)

## École publique du Marronnier

Adresse ..... 38 rue des Écoliers  
Tél. .... **04 71 66 38 21**  
Mail ..... ec43.pub.lachapelledaurec43.lemarronnier.elem@ac-clermont.fr  
Site ..... http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430387M/  
Directrice ..... Mme FOURNIER Nathalie

## Bibliothèque Municipale

Adresse ..... 58 place Marcellin Martin  
..... à côté de la salle du Conseil Municipal  
Ouverture ..... Mercredi de 14 h à 16 h  
..... Samedi de 9h30 à 11 h

## Paroisse

Tél. .... **04 71 66 50 62** (cure de Monistrol)  
Office ..... Dernier dimanche du mois à 9h  
La paroisse fait partie de l'équipe ecclésiastique de Monistrol-sur-Loire. Les offices sont assurés par Monsieur le curé Pierre TREVET.

## Accueil de loisirs sans hébergement, l'Échap'toi

Adresse ..... 369 rue Jules Ferry  
Tél. .... **04 71 66 55 68**  
Mail ..... lechaptoi@free.fr  
Référente de l'association ..... Brigitte HUSSON  
Directrice ..... Alexandra AVIVAR

## Micro crèche l'Échap'Mômes

Adresse ..... 369 rue Jules Ferry  
Tél. .... **04 71 66 55 68**  
Référente pédagogique ..... Laurie FOSSIER

## Relais assistantes maternelles « 6 loupiots en marche »

Tél. .... **04 71 66 38 16 & 07 86 32 08 38**  
Responsable du relais de la Chapelle d'Aurec ..... Mme GIDON  
Site ..... http://6loupiots.fr

## Ludothèque Ricochet

Adresse ..... Z.A La Borie CCMVR Monistrol-sur-Loire  
Tél. .... **04 71 58 47 70 & 06 70 05 80 20**  
Mail ..... ludothequericochet@sfr.fr  
Site ..... www.ludothequericochet.fr

## Office de tourisme intercommunal - bureau de Monistrol

Tél. .... **04 71 66 03 14**

## Communauté de communes

### « Les Marches du Velay-Rochebaron »

Tél. .... **04 71 61 74 34**  
Fax ..... 04 71 61 74 38  
Président ..... Louis SIMONNET (Maire des Villettes)  
Directeur ..... Pascal ROMEAS  
Site ..... www.lesmarchesduvelayrochebaron.fr  
Mail ..... accueil@lesmarchesduvelayrochebaron.fr

## SYMPTTOM (Syndicat Mixte Pour le Tri et le Traitement des Ordures Ménagères)

Adresse ..... Déchet. de Monistrol, lieu-dit « Les Cheminches »  
Secrétariat ..... tél. **04 71 75 57 57**  
Site ..... www.symptomt.com  
Mail ..... secretariat@symptomt.com

Horaires été ( du 1er avril au 31 octobre inclus )  
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars inclus)  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
Jeudi fermeture  
La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

## Syndicat des eaux de La Semène

Adresse ..... 19 route de Monistrol à Sainte-Sigolène  
Tél. .... **04 71 66 62 11**

## Gendarmerie de Monistrol-sur-Loire

Tél. .... **04 71 66 50 06**  
Centre Opérationnel au Puy-en-Velay ..... **17**  
Ouverture ..... Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
..... Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

## Assistante sociale

Adresse ..... Centre Médico-Social 6 avenue du Gén. Leclerc,  
..... 43120 Monistrol-sur-Loire  
Tél. .... **04 71 75 61 00**  
Contact ..... Mme CARASCO  
Permanences ..... Jeudi matin sur rendez-vous  
..... de 9h à 12h

## Sapeurs-pompiers de Monistrol-sur-Loire

Tél. d'urgence ..... **18** ou **112**  
Ligne administrative ..... **04 71 66 50 21**  
Chef de centre ..... Capitaine Stéphane PONS

## SAMU

Tél. .... **15**

**DE L'ARBRE EN BOULE**

Emblème de notre commune avec l'Aqueduc, des spécialistes d'arboriculture (Gilles LIEGE et Lionel STAUB) sont venus au printemps dernier pour « ausculter » notre arbre en boule.

**C'est une espèce d'érable sycomore (*acer pseudoplatanus L.*) dont la variété est très rare.**

Il se rapprocherait de la variété *Erectum* décrite dans des manuels de référence d'arboriculture. Mais les caractéristiques de l'arbre adulte de cette variété *Erectum* ne correspondent pas à la forme de l'arbre boule.

La particularité de notre emblème communal est sa forme en dôme vert à son état adulte.

Il a une circonférence 2,70 m, mesure 15 m de haut et 16 m d'amplitude. Son âge est estimé à 150 ans. Il a de très nombreuses ramifications (plus de 500) qui lui donne cet aspect allongé démesuré et tortueux vu de l'intérieur. Il possède de très nombreux mariages naturels de branches contrairement à ce qui est classiquement observé.

L'arbre en boule est référencé dans le PLU de la commune de la Chapelle d'Aurec. Il se situe sur un terrain communal et a fait l'objet d'une protection particulière.

Lionel STAUB, expert forestier près la Cour d'Appel de Lyon, est en cours d'établissement d'un dossier de labellisation auprès de l'association A.R.B.R.E.S pour que l'arbre en boule de la Chapelle d'Aurec soit reconnu « Arbre Remarquable » comme le cèdre du château d'Aurec-sur-Loire et 6 autres arbres de la Haute-Loire.

